

Centre Européen de Recherche et d'Information sur le Frérisme



58 rue de Monceau
CS 48756
75380 Paris Cedex 08



<https://www.cerif.eu/>



contact@cerif.eu

Le nouveau Centre Européen de Recherche et d'Information sur le Frérisme constitue une avancée dans l'étude et l'analyse des mouvements de pensée contemporains.

Il rassemble chercheurs et experts européens pour analyser le frérisme, ses origines, ses alliances et son impact sociopolitique.

Le CERIF éclaire les politiques publiques, tout en diffusant des connaissances par des publications et des conférences.



Le CERIF

Le frérisme, forme d'islamisme légaliste adaptée aux sociétés sécularisées, avance par influence, entrisme et subversion, sans recours direct à la violence physique. Face à cette menace subtile mais profonde, le Centre Européen de Recherche et d'Information sur le Frérisme (CERIF) se donne pour mission de promouvoir des recherches rigoureuses sur ce sujet et de sensibiliser les acteurs publics, privés et associatifs aux risques qu'elle fait peser sur nos démocraties.

Mais le CERIF ne s'arrête pas au constat. Il se distingue par sa double ambition : d'une part, être un centre d'excellence en matière de recherche sur les islamismes légalistes, et d'autre part, offrir une expertise opérationnelle à ceux qui, dans des secteurs aussi variés que l'éducation, la défense, la justice, la culture, le sport ou les médias, sont confrontés aux effets de ces mouvances. Les experts du répertoire du CERIF se mettent à la disposition de ceux – organisations publiques, privées ou associatives - qui souhaitent bénéficier de leur savoir-faire et de leurs compétences.



Une première Conférence internationale sur les islamismes en Europe a été coorganisée en mai 2024 avec le Conseil Régional d'Île-de-France et la Fondation Konrad Adenauer. Elle a rassemblé des experts de renommée mondiale. Une deuxième conférence se tiendra à Copenhague en 2025, dans la continuité de cet engagement.

À qui s'adresse le CERIF ?

Le CERIF, association à but non lucratif d'intérêt général, s'adresse à une grande diversité d'acteurs :

- petites, moyennes et grandes entreprises, publiques ou privées, dans tous les secteurs (transport, santé, social, industrie, etc.);
- administrations publiques, ministères, partis politiques, ONG, syndicats ;
- établissements publics ou privés, de l'école à l'université, étudiants ;
- Toute personne intéressée par les enjeux sociétaux posés autour du frérisme.

CERIF

Centre européen de recherche
et d'information sur le frérisme

Le CERIF appartient à la famille des centres de recherche et de prévention des radicalités islamistes. Il s'intéresse plus spécifiquement aux formes de subversion et d'influence mentales et psychologiques exercées sur les sociétés sécularisées.

Les Missions



Florence Bergeaud-Blackler

01

Recherche et développement

Initiation et conduite de recherches sur les islamismes en Europe. Observatoire stratégique pour la veille continue des tendances et des enjeux.

02

Mise en relation avec des experts

Mise en relation entre organisations et experts accrédités par le CERIF (juristes, sociologues, islamologues, IA, stratèges, linguistes etc.) des secteurs privé, public. Accompagnement des organisations dans la recherche d'expertise pour répondre à leurs besoins spécifiques en matière de conseil ou de formation.

03

Engagement scientifique et public

Participation à des programmes académiques, incluant des modules thématiques spécialisés (ex. Diplômes Universitaires). Organisation de colloques et séminaires scientifiques en France et à l'international. Contribution au débat public sur des sujets liés à l'islamisme légaliste et ses impacts.

04

Publications et ressources

Fond documentaire accessible sur internet au public.
Diffusion de kits de formation.
Élaboration de guides pratiques.
Rédaction d'articles scientifiques.
Production de contenus multimédias (vidéos, podcasts) accessible au public.

Focus - Un réseau d'experts pour lutter contre l'entrisme dans les organisations

Grâce à des séances de dépistage et d'analyse sur place, les experts présentés par le CERIF pourront aider à évaluer le niveau d'influence auquel une organisation est exposée et à distinguer les revendications religieuses légitimes des revendications à risque. Un diagnostic confidentiel pourra être proposé par les experts indépendants, suivi de conseils, formations ou accompagnement des équipes pour remédier aux problématiques identifiées. Le CERIF assure également un suivi régulier avec des réunions de retour d'expérience, enrichissant ainsi ses activités de recherche tout en garantissant la confidentialité des données. Le CERIF contribue à renforcer la résilience des organisations face aux défis posés par l'entrisme.

Comment soutenir le CERIF ?

Le CERIF fonctionne grâce à des dons désintéressés.

En tant qu'association d'intérêt général, il permet à ceux qui le soutiennent de bénéficier d'avantages fiscaux. :

- Pour les particuliers : 66 % des sommes versées sont déductibles, dans la limite de 20 % du revenu imposable.
- Pour les entreprises : 60 % des sommes versées (40 % au-delà de 2M€) sont déductibles dans la limite de 20 000 € ou 5 ‰ du chiffre d'affaires, si ce montant est plus élevé.

Pour faire un don cliquez ci-contre (ou contactez contact@cerif.eu) vous recevrez un justificatif permettant de défiscaliser.



contact@cerif.eu

<https://www.cerif.eu/>

[Cliquer pour faire un don.](#)